

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**APPELER LE 111**

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

16 décembre 2022USA/AFRIQUE 2022 :

LE CHEF DE L'ÉTAT PARTICIPE A LA DEFINITION DES FONDAMENTAUX DU PARTENARIAT RENOUVELE

Lomé, 16 déc. (ATOP)- Le président de la République, Faure Gnassingbé, a participé au deuxième rendez-vous de « US-Africa leaders Summit » du 13 au 15 décembre, après celui de 2014. En marge des travaux, a annoncé la cellule de Communication de la présidence, le chef de l'Etat a mené une série d'activités inscrites à son agenda dans la capitale fédérale américaine.

Au premier jour de cette rencontre destinée à redynamiser la coopération entre les pays africains et les États-Unis d'Amérique, le chef de l'Etat a pris part au Capitole, siège du Congrès américain, à la table ronde portant sur le partenariat régional décennal pour la promotion de sociétés pacifiques, inclusives et stables, initiée par la Maison Blanche et endossée par le parlement. Le Togo figure au nombre des partenaires des États-Unis pour la réalisation de cette ambition de paix, de stabilité et de prospérité économique, avec le Mozambique, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée.

La deuxième journée a mis l'accent sur l'économie et l'approfondissement des échanges notamment en matière commerciale. Le chef de l'État a ainsi échangé avec Madame Katherine Tai, Représentante au commerce américain. Les entretiens ont porté sur la promotion des échanges commerciaux dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA).

*Président de la République*

Le partenariat entre les opérateurs économiques togolais et américains, ainsi que les opportunités qu'offre le Togo aux investisseurs américains ont été également au centre des discussions.

Pour rappel, AGOA est institué par une loi américaine sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique, votée en mai 2000 par le Congrès en vue de permettre aux pays d'Afrique Subsaharienne d'exporter sur le marché américain sans droit de douanes. Le Togo est éligible à ce mécanisme depuis le 21 avril 2008.

Face aux enjeux mondiaux, un dialogue direct est engagé pour relever les défis communs portant notamment sur les priorités de développement des pays africains en vue de bâtir une économie mondiale forte et inclusive.

Dans cette dynamique, le chef de l'État a pris une part active, le mercredi 14 décembre, au US Africa Business Forum au cours duquel le président des États-Unis, Joe Biden a fait de fortes annonces pour revitaliser les relations de partenariat entre les États-Unis et l'Afrique.

Dans les cinq prochaines années, plusieurs actions seront au cœur de la coopération entre les États-Unis et les pays africains ciblant divers domaines porteurs de croissance et de lutte contre la pauvreté. Un accent sera mis sur le commerce régional, la bonne gouvernance, l'entrepreneuriat de jeunes et des femmes, le secteur privé, le financement des petites et moyennes entreprises, l'aide aux petits producteurs, la lutte contre le changement climatique, la transformation numérique, la cybersécurité.

C'est avec satisfaction que les autorités ont accueilli l'annonce de l'éligibilité du Togo au programme Compact du Millenium Challenge Corporation, un programme qui contribuera au développement économique du pays.

Cette qualification du Togo est le fruit d'un processus de réformes initiées sous le leadership du chef de l'État, Faure Gnassingbé. Les performances obtenues en synergie avec le Millenium challenge corporation, sont donc une évolution majeure.

Le président Faure Gnassingbé a insisté sur la poursuite des réformes visant le renforcement de la croissance économique et la promotion de l'inclusion sociale, car en définitive, c'est sur le bien-être et le quotidien des populations togolaises que les indicateurs d'impacts seront les plus éloquents.

Au cours des travaux dans les différents panels de discussion, la délégation togolaise a présenté des priorités de développement du pays contenus dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Les échanges ont été menées autour des thématiques relatives à la connectivité numérique, à la sécurité alimentaire, la promotion des investissements et l'énergie, la consolidation de la paix et de la sécurité mondiale et régionales.

Le sommet des Leaders US-Afrique vise donc à renforcer la coopération de part et d'autre de l'Atlantique, en tenant compte des priorités mondiales et régionales avec l'implication du secteur privé, la société, les diasporas et les populations africaines.

ATOP/Source : Cellule de communication Présidence

ECHOS DE LA CAPITALE

LA 33^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES PLANCHE SUR LE PLAN D'ACTION ET DU BUDGET DE L'EXERCICE 2023

Lomé, 16 déc. (ATOP) - La 33^e session ordinaire du conseil des ministres de tutelle des Etats membres de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) a ouvert ses travaux de deux jours le jeudi 15 décembre à Lomé. Elle fait suite à la réunion du comité des experts tenue les 13 et 14 décembre. La cérémonie d'ouverture de cette session a été couplée de l'inauguration du nouveau siège de l'institution.



La table d'honneur; le ministre Bawara (milieu) et Mme Mathys à sa droite



L'assistance à l'ouverture des travaux

Cette 33^e session, comme les précédentes, est un moment important pour l'avenir de l'institution. Au cours de cette session les ministres auront à examiner un certain nombre de dossiers déterminants, parmi lesquels les projets du plan d'action et du budget de l'exercice 2023 ; le rapport annuel 2021. Ils vont plancher également sur le projet des lignes directrices sur la couverture sociale des travailleurs de l'économie informelle amendés par le Comité des experts et le groupe de travail de haut niveau ainsi que sur celui des normes de placement des fonds de réserve des organismes de prévoyance sociale validé par le Comité des experts.

Les ministres auront de même à se prononcer sur le compte rendu de la 32^e session ordinaire tenue le 3 juin 2022 à Genève en Suisse ; la lettre de mission de la commission de surveillance de la prévoyance sociale ; et la situation des contributions des Etats membres au budget de la conférence.

La 33^e session sera également sanctionnée par le choix du ministre togolais de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, Gilbert Bawara pour prendre les rênes de CIPRES.

La présidente du conseil des ministres de tutelle de la prévoyance sociale sortante, la ministre béninoise du Travail et de la Fonction publique, Mme Adidjatou Mathys a relevé que tout au long de son mandat, elle a pu mesurer combien leur institution est de plus en plus sollicitée tant au sein des Etats membres qu'au niveau africain et au-delà du continent, par différents partenaires institutionnels et experts. Elle a précisé que cette adhésion est incontestablement la preuve de la visibilité des actions menées et de la vitalité de leur institution, mais également du rôle de plus en plus crucial que la CIPRES va devoir jouer face aux enjeux actuels et futurs de la protection sociale et dans un environnement en constante évolution.

Le ministre Bawara, dans son mot de bienvenue, a signifié que parmi les objectifs assignés à la CIPRES, figurent deux points essentiels : le contrôle de la gestion des organismes en vue de rationaliser leur fonctionnement pour garantir les intérêts des assurés, y compris ceux des travailleurs migrants et l'harmonisation des législations sociales. Il a affirmé que ces deux missions fondamentales et toutes celles qui leur sont connexes (la formation initiale et permanente des agents des organismes, l'adoption de règles communes de gestion, l'appui-conseil aux organismes et la promotion de la protection sociale) doivent permettre d'assurer l'équilibre et la vitalité des systèmes de protection sociale. ATOP/TD/BV

CIPRES SE DOTE D'UN NOUVEAU SIEGE

Lomé, 16 déc. (ATOP) - La Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) a un nouveau siège. La cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu le jeudi 15 décembre après l'ouverture de la 33^e session, s'est déroulée en présence des ministres des pays membres, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des autorités politiques, administratives religieuses et traditionnelles.



Le nouveau siège de la CIPRES



Coupure du ruban symbolique

D'un coût total d'un milliard cinq cent cinquante-trois millions deux cent vingt-cinq mille huit cent vingt-trois (1.553.225.823) francs CFA hors taxe, l'immeuble a été réalisé par M. Farah Raymond Thomas, Architecte maître d'œuvre.

L'immeuble est construit sur une surface de 4 100 m² y compris les locaux annexes. Il est composé de : un sous-sol abritant les Archives, les locaux de stockage de fournitures, de consommables et mobiliers ainsi que la salle de sports ; un rez-de-jardin abritant l'infirmerie, la bibliothèque, le restaurant du personnel, la cuisine et les vestiaires ; un rez-de-chaussée comportant le hall, la salle de conférence de 150 places, une salle de réunion de 100 places.

Le premier étage abrite les services financier, administratif et informatique avec une salle de réunion. Le deuxième comporte les bureaux des inspecteurs et une salle de réunion. Les bureaux du secrétaire exécutif, des chefs de l'inspection, de la cellule appui-conseil et une salle de réunion sont logés au troisième étage. Le quatrième étage occupe la salle du Conseil et le bureau du président de la Commission de surveillance.

Une toiture terrasse accessible prévue pour organiser les réceptions festives. Tous ces niveaux sont reliés entre eux par deux ascenseurs, un escalier central et deux escaliers latéraux de secours.

La ministre du Travail et de la fonction publique du Bénin et le ministre Bawara ont coupé le ruban symbolique.

ATOP/TD/BV

VULGARISATION DE LA NOUVELLE CHARTE DES TPME :

L'ETAPE DU GRAND LOMÉ BOUCLE LA SERIE DES ATELIERS

Lomé, 16 déc. (ATOP) - L'étape du Grand Lomé a bouclé, le vendredi 16 décembre à Lomé, les ateliers de vulgarisation de la nouvelle charte des Très petites et moyennes entreprises (TPME) du Togo en faveur des opérateurs économiques.

Cette activité est une initiative du ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale à travers la Direction du développement du secteur privé. Elle fait partie de la campagne nationale de vulgarisation dudit document dont l'objectif est d'amener les différents acteurs économiques à s'approprier cette charte ainsi que les innovations dans ce secteur.



Des officiels et opérateurs économiques

Cette charte, pris par décret du 25 août 2021, est un document de 78 pages subdivisé en 7 titres avec 67 articles. Les chapitres sont relatifs, entre autres, aux définitions et aux catégories de TPME, l'éligibilité au statut des TPME au titre de la présente charte, les mesures d'aides et de soutien et de financement aux TPME, l'accès aux marchés publics et à la promotion de la sous-traitance, les dispositions d'ordre fiscal et soutien aux TPME en difficultés.

Le document s'intéresse à quatre catégories d'entreprises notamment les nano-entreprises, les micro-entreprises, les petites et les moyennes entreprises. Il définit le cadre général des mesures incitatives pour la promotion et le développement des TPME ainsi que les obligations et engagements des parties prenantes.

La rencontre a permis de présenter les mesures fiscales, financières, non financières octroyées par la charte et les conditions d'adhésion à la charte. Cet atelier a été, en outre, l'occasion de recueillir les attentes et les propositions de tous les acteurs pour un meilleur accompagnement des TPME.

Le directeur général du Secteur privé, Luciano Feou a rappelé que cette charte, définie comme « un régime économique qui regroupe un ensemble de mesures incitatives et d'obligations » est une concrétisation de la volonté du gouvernement de bien accompagner les entreprises nationales. « Le gouvernement a décidé de mieux accompagner les entreprises du Togo mais il y a aussi l'UEMOA qui avait demandé que les Etats fassent l'implémentation des chartes des PME au niveau régional. Les deux volontés réunies ont amené à avoir notre charte adoptée en conseil des ministres en 2021 », a expliqué M. Feou. Pour lui, le gouvernement a fait mieux en améliorant les directives de l'UEMOA en tenant compte des nano entreprises, « ce qui fait qu'au lieu d'avoir la charte des PME comme les autres pays, nous avons une charte des TPME ». Il a invité les opérateurs économiques à s'approprier cette charte en y adhérant dès janvier 2023 pour savoir dans quelle catégorie ils se logent en fonction du chiffre d'affaires et du nombre de salariés permanents pour bénéficier des mesures spécifiques et des avantages y afférents.

L'étape du Grand Lomé boucle la série nationale de sensibilisation en faveur des opérateurs économiques démarrée le 9 novembre dernier.

ATOP/AJA/DHK

SANTE-ALIMENTATION :

INADES-FORMATION TOGO DENONCE LES DANGERS DE L'UTILISATION DES INTRANTS CHIMIQUES DE SYNTHESE

Lomé, 16 déc. (ATOP) – Un atelier de restitution d'une étude de cas d'initiatives de pratiques agricoles et comportements susceptibles de nuire au droit à l'alimentation saine et durable : cas d'utilisation intensive de pesticides chimiques de synthèse, s'est tenu le vendredi 16 décembre à Lomé.



Mme Adoussi expliquant les effets néfastes des pesticides ...



...aux participants

A l'actif de l'Institut africain pour le développement économique et social-centre africain de formation Togo (INADES-FORMATION TOGO), cet atelier s'inscrit dans la « Campagne Conscience AlimentTERRE » lancée en novembre 2021.

L'objectif est de partager avec les organisations paysannes, les acteurs de la Société civile et des services étatiques concernés les conclusions de l'étude relative aux mesures et pratiques adoptées en matière d'utilisation des pesticides chimiques de synthèse et leurs conséquences sur la santé des agriculteurs, des consommateurs en vue de trouver des solutions idoines pour assurer une alimentation saine et durable à tous.

Cette étude de cas menée dans le canton de Baguida (commune Golfe 6) et Yao Copé (commune Amou 3) vise à illustrer comment les pesticides chimiques peuvent compromettre ou non la réalisation du droit à l'alimentation adéquate.

Selon, le rapport de l'étude présenté par le consultant, Dr Adognou Kossi, il ressort que les pesticides sont à l'origine d'une pollution diffuse qui contamine toutes les eaux sales et océaniques : cours d'eau, eaux souterraines et zones littorales. Cette pollution est accrue avec la commercialisation non légale et l'utilisation des produits non homologués. Aujourd'hui, dit-il, l'un des défis majeurs de l'agriculture est de réduire ou d'abandonner l'utilisation des intrants chimiques de synthèse à savoir les fertilisants chimiques, les phytosanitaires, les pesticides ou encore les activateurs retardateurs chimiques de croissance, au profit de pratiques culturelles plus visibles et durables.

Ce rapport contient également des recommandations faites à l'endroit de tous les acteurs. Il s'agit pour l'Etat de subventionner les pesticides homologués ; accroître la surveillance des produits phytosanitaires aux frontières et alléger les taxes des sociétés importatrices de pesticides homologués. Pour des services déconcentrés de l'Etat du secteur de l'agriculture, il s'agit de continuer et renforcer la mise en place des brigades villageoises chargées de l'application des produits phytosanitaires, sensibiliser sur la toxicologie, le risque et le danger des pesticides et promouvoir davantage les biopesticides.

A l'endroit des sociétés de distribution de produits phytosanitaires, il faut développer davantage une éthique professionnelle pour éviter de commercialiser des pesticides non homologués ; former les responsables de boutiques et vendeurs sur cette éthique, organiser périodiquement des campagnes de sensibilisation et de publicité sur les pesticides homologués, leurs modes d'utilisation et les mesures de protection minimales. Dr Adognou a souligné qu'afin d'obtenir ces résultats, l'institut s'est appuyée sur, entre autres, une recherche et analyse documentaire ; des enquêtes auprès des professionnels de santé et des prélèvements des échantillons des eaux, des sols, des produits maraîchers et des cultures vivrières suivis de leurs analyses au laboratoire.

La restitution a été aussi marquée par les présentations des capsules documentaires et l'adoption de la feuille de route de la « campagne Conscience AlimenTERRE ».

Le président du conseil d'administration, Boukari Ayéssaki et la directrice de l'Inades-formation, Mme Sélom Adoussi Houetognon ont relevé que dans l'agriculture, de nombreux intrants chimiques utilisés sont nuisibles à l'être humain et à son écosystème. « Raison pour laquelle Inades-formation a entrepris cette campagne pour attirer l'attention des parties prenantes, des chaînes de production alimentaires afin de réduire l'utilisation des intrants dans l'agriculture », ont-ils précisé. Ils ont indiqué que la campagne vise à amener les agriculteurs à utiliser des intrants homologués dans les bonnes conditions et aussi à adopter des pratiques agroécologiques. Ils ont invité les décideurs à renforcer les actions de réglementations et à soutenir les initiatives qui vont dans le sens des alternatives agros écologiques. ATOP/SED/BA

NOUVELLES DES PREFECTURES

LUTTE CONTRE LES FEUX DE VEGETATIONS INCONTROLES : **DES POPULATIONS DE LA PREFECTURE DE L'OGOU APPELEES AU RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR**

Atakpamé, 16 déc. (ATOP) – Des populations de la préfecture de l'Ogou ont été appelées au respect des règles en vigueur en matière de gestion des feux précoces au Togo le jeudi 15 décembre à Atakpamé.

Cette sensibilisation a été initiée par la direction préfectorale de l'environnement et des ressources forestières de l'Ogou, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des feux de végétation. L'objectif est de sensibiliser et conscientiser ces populations sur les dangers des feux de brousses tardifs et de les exhorter au respect des dates fixées et des heures propices pour la pratique de ces feux précoces dans la préfecture. La date limite des feux précoces est fixée au 15 janvier 2023. Il a été demandé aux populations d'allumer ces feux les matins de 05 à 08 heures et les après-midis de 16 à 18 heures.



*Capitaine Tchoyoke invitant les participants
à plus de prudence*

Le directeur préfectoral de l'environnement et des ressources forestières de l'Ogou, le capitaine Tchoyokè Kpanté a expliqué que les opérations des feux précoces doivent se faire dans des conditions favorables notamment en absence de vents violents et surtout informer les voisins. Il a fait savoir que les feux de végétations tardifs sont dévastateurs et sont interdits conformément à la loi N°2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier. Le directeur a souligné qu'au-delà de la date limite fixée, tout feu allumé est considéré comme feu tardif et nuisible. Il a ajouté que les auteurs des feux tardifs seront sanctionnés conformément aux textes en vigueur en application des codes, pénal et forestier.

Le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh a appelé la population à la prudence et à la vigilance en ces moments de sécheresse pour éviter des désagréments. Il a invité la population à réaliser des pares-feux autour des plantations, des habitations, des forêts communautaires et sacrées, des réserves de pailles et autres biens.

ATOP/KKT/KYA

TONE/ INITIATIVE « FILLES AUX COMMANDES » :

PLAN INTERNATIONAL TOGO FAIT LE BILAN DE L'ANNEE 2022



Les participants à l'atelier bilan

Dapaong, 16 déc. (ATOP) – L'ONG Plan International Togo avec la participation des champion.ne.s à l'égalité a organisé, le jeudi 15 décembre à Dapaong, un atelier bilan de l'initiative « Les Filles aux commandes ».

Cette activité dénommée table ronde, s'inscrit dans la cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Fille (JIF), un programme de renforcement dénommé « 200 champion.ne.s de l'égalité » pour les filles et les garçons.

L'objectif de la rencontre est de faire une évaluation de la participation des champion.ne.s de l'égalité à l'initiative JIF 2022. Il s'agit de recueillir les témoignages et avis des uns et des autres sur l'initiative, sur les différentes prises de commande et stage d'immersion des jeunes.

Le bilan a permis de capitaliser les bonnes pratiques, de retenir les leçons apprises et suggestions d'amélioration. Au cours de ce bilan, les champion.ne.s ont présenté chacun le rapport des activités menées durant son stage dans les structures d'accueil où elles ont eu à jouer des rôles de responsabilité. Les responsables de ces structures d'accueil et les équipes de Plan International Togo ont également donné leurs avis sur le passage de ces jeunes dans leurs structures.

Selon le rapport du bilan, pour cette année, 12 jeunes ont bénéficié du programme de renforcement, dont 7 pour le stage dans des ONG de la place et des services déconcentrés de l'Etat, 5 filles ont pris les commandes, notamment comme préfet, maire, directeur préfectoral et coordonnatrice d'ONG au cours de la période d'octobre et novembre 2022.

Les résultats indiquent que les capacités entrepreneuriales, l'employabilité et les compétences professionnelles des jeunes filles et garçons ont été renforcés. En termes de difficultés, le programme a rencontré beaucoup de défis en lien avec le budget, les jeunes filles disponibles et aptes à exécuter les tâches, ainsi que le nombre des structures disponibles à accueillir les stagiaires.

Les leçons apprises font état de la motivation et les expériences acquises par ces jeunes en matière de travail bien fait, en équipe et sous pression ainsi qu'en relations humaines.

A l'issue des témoignages, les jeunes ont reconnu que cette expérience a été très enrichissante et comptera à coup sûr dans leur choix de vie future. Ils ont tous déploré le temps dédié à ce stage qui a été court et ont prévu accompagner les nouveaux stagiaires de l'année prochaine, écrire des lettres d'adhésion dans des associations et organisations de jeunes et chercher à maintenir des relations avec les structures d'accueils.

Le secrétaire général de la préfecture de Tône, Eso Pirénéwè a indiqué qu'en matière de droit et en particulier des droits de la femme, le Togo a fait un bond en avant. *« Nous à la préfecture de Tône, nous sommes déjà engagés dans ce programme en accueillant les champion.ne.s. Cette initiative est une concrétisation de la politique de l'égalité et équité genre du chef de l'Etat »*, a-t-il fait savoir. Il a exhorté les jeunes à capitaliser tout ce qu'ils ont appris et en faire une vulgarisation pour la mobilisation de plusieurs autres filles.

La responsable du projet « championnes » à Plan International Togo, Mme Nonon Elodie s'est réjouie des résultats de cette initiative qui contribue à l'épanouissement des jeunes filles.

Tous les responsables des structures d'accueils ont témoigné leur gratitude à Plan International pour cette initiative et ont promis poursuivre le programme pour l'épanouissement des jeunes.

ATOP/GS/KYA

LES USP DE NADоба ET WARENGO DANS LA COMMUNE KERAN 3 REHABILITEES



L'entrée de l'USP Nadoba réhabilitée

Dans chaque structure sanitaire, un magasin pour la pharmacie, un bloc sanitaire de quatre (04) cabines, un local technique, une salle pour la chaîne de froid, un incinérateur, un vidoir, une terrasse couverte et d'une paillote de 8m de diamètre ont été également construits, avec une mini station solaire et un forage.

La représentante du directeur Pays de "Integrate Health", Mme Yindaya Constance a rappelé que cet appui vient accompagner les efforts du gouvernement et renforcer les capacités des autorités sanitaires afin de répondre efficacement aux besoins des communautés rurales et particulièrement ceux des populations vulnérables que sont les enfants et les femmes. « Le programme de renforcement du système de santé mis en œuvre par "Integrate Health" est conçu pour apporter un impact durable à partir des soins de santé à la base », a précisé Mme Yindaya.

Kantè, 16 déc. (ATOP)- Les Unités de soins périphériques (USP) de Nadoba et de Warengo dans la commune de Kéran 3, réhabilitées par L'ONG "Integrate Health" (Santé intégrée) ont été réceptionnées le jeudi 15 décembre dans ladite commune. Evalués à 134 020 498 FCFA, les travaux ont permis de réhabiliter les bâtiments principaux et ceux des maternités desdites USP. Il s'est agi de renforcer leur structure, de corriger les fissures, de rehausser les plafonds et de refaire les toitures ainsi que les revêtements des carreaux au sol et au

Le directeur préfectoral de la santé, Dr Midokpo Messan a témoigné sa reconnaissance aux autorités et saisi l'occasion pour réitérer la doléance des populations par rapport à l'insuffisance du personnel dans les structures sanitaires. Il a également remercié toute l'équipe de "Integrate Health" qui vient soulager les souffrances des communautés rurales et celles des agents de santé en leur offrant de bonnes conditions pour des prestations de soins de qualité et de proximité.



Visite des installations



Visite des installations

Les travaux ont été exécutés à Nadoba par le Consortium des entreprises du génie civil (CEGEC) et à Warengo par l'entreprise Constructions futures (CF). Il ont été supervisés par l'Agence d'études de contrôle et d'exécution des travaux (AGECET).

L'USP de Natiponi dans la commune Kéran 3 et celle de Pangouda dans la commune Kéran 2 également réhabilitées seront réceptionnées dans les prochains jours.

Engagée au Togo depuis 2004, l'ONG "Integrate Health" a pour mission de faciliter l'accès et l'utilisation de services de santé de qualité. Elle intervient au sein des communautés rurales en offrant des soins de santé maternelle et infantile. ATOP/PAP/JK

HAHO :

LA JOURNEE NATIONALE DES VOLONTAIRES CELEBREE A KPEDOME

Notse, 16 déc. (ATOP) - Les volontaires de la commune Haho 3 ont célébré la journée nationale du volontariat à travers une sensibilisation sur les avantages du volontariat le jeudi 15 décembre à Kpedomé.



Le public de Kpedomé



M. Agbenyinou Yao et membres CCD à la célébration

Organisée par le Comité de gestion des projets (COGEP) de Kpedomé en collaboration l'association Solidarité actif de développement (SAD) avec l'appui financier

de l'ONG Plan- Togo, les manifestations ont permis d'apprécier le rôle d'acteurs de développement des populations hautement vulnérables.

Les participants ont été sensibilisés sur la mission du volontaire et son engagement citoyen. Les différentes formes de volontariat dans les communes entre autres : le Volontaire engagement citoyen (VEC), les agents d'appui dans les services ont été également au centre des débats.

Selon le point focal de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) Haho, Agbenyinou Yao, cette célébration fait découvrir aux volontaires l'immensité de leur mission, et les appelle à l'abnégation à poursuivre malgré les difficultés. Il a encouragé tous les volontaires en mission dans le Haho à capitaliser les acquis de leurs efforts en vue d'acquérir des expériences professionnelles recherchées par les entreprises et institutions.

Le président du Comité cantonal de développement (CCD) de Kpédomé, Igor Akakpo a ajouté qu'il est digne d'œuvrer pour sa commune à travers le Volontariat. Il a invité le public à être déterminé pour le développement de la localité.

ATOP/YM/JK

BLITTA/ SANTE :

LE CANTON DE KOFFITI DOTE D'UNE UNITE DE SOINS PERIPHERIQUES

Blitta-gare, 16 déc. (ATOP) – Le canton de Koffiti à 50 km au sud de Blitta-gare, a été doté d'une Unité de soins périphériques (USP) dont l'inauguration s'est déroulée le jeudi 15 décembre.

Évalué à 70.000.000 de F CFA, ce centre de santé est une œuvre de l'ONG Appel à l'orientation à l'islam et à la bienfaisance (AOIB), réalisée avec l'appui financier de ses partenaires. Il est composé d'un bâtiment sanitaire, de deux logements pour l'infirmier et l'accoucheuse, d'un bloc sanitaire et d'un forage muni d'un château



Vue de face de l'USP

d'eau. Cette structure sanitaire permettra à la population dudit canton et celle environnante d'avoir accès à des soins de première nécessité.

En remettant les ouvrages aux bénéficiaires, le directeur exécutif de l'ONG AOIB, Bawa Arissou a souligné que ce centre a été construit suite aux doléances des fils et filles du milieu pour soulager leurs peines en matière de santé. Il a salué la participation active des autorités préfectorales et de la population de Koffiti à la construction de l'infrastructure. M. Bawa a demandé aux bénéficiaires de faire un bon usage de ce joyau.

Le préfet de Blitta, Batossa Boukari et le maire de Blitta 2, Malou Kodjo se sont réjouis de cette réalisation de l'ONG qui vient soulager un tant soit peu les peines de la population. Ils ont remercié les donateurs pour cette action qui vient accompagner la politique sanitaire gouvernement qui veut rapprocher les centres de santé des populations.

Le chef du canton de Koffiti, Atsu Koffi a rendu hommage au chef de l'Etat pour sa politique de paix et de sécurité qui a permis la construction de ces infrastructures pour le bien-être de sa population. Il a promis veiller à la préservation et à l'entretien du joyau.

La coupure du ruban symbolique, la visite des lieux et la mise en terre de jeunes plants d'essences diverses par les autorités locales ont mis fin à cette cérémonie inaugurale.

C'était en présence des autorités administratives, politiques et traditionnelles, des cadres natifs de Koffiti venus d'ailleurs ainsi que du directeur préfectoral de la santé, Tatoa Koumahada. ATOP/SF/MEK

OTI/ ASSURER LE PLEIN EPANOUISSEMENT DE LA PETITE ENFANCE :
L'ASSOCIATION « PJDD » EQUIPE TROIS JARDINS D'ENFANTS PUBLICS
DE JEUX DE COUR

Mango, 16 déc. (ATOP)-

L'association Partenariat Jeunesse pour un Développement Durable (PJDD) a remis des jeux de cour composés de Toboggan et de Turniket aux Jardins d'Enfants Publics(JEP) de Djabou, Sangbana et Douane relevant de l'Inspection d'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) de l'Oti-Nord, le mercredi le 14 décembre à Mango.

Ces cérémonies de remise ont mobilisé des responsables d'établissements, le corps enseignant, des membres des Associations des Parents d'Elèves (APE) et ceux du Comité de Gestion des Projets (COGEP). On notait aussi la présence du conseiller de l'association PJDD, Atiganku Kodjo, résidant à Mango.

Ces jeux de cour en faveur de ces jardins d'enfants sont évalués à 1.675.000 F CFA. Cette action humanitaire et citoyenne de l'association PJDD vise à accompagner les efforts du gouvernement en matière de l'éducation en permettant à ces apprenants de jouir pleinement de leur petite enfance. Ce geste vient pallier l'insuffisance des jeux de cour observée dans les jardins d'enfants publics dans cette inspection.

C'est avec une joie que les jardins d'enfants publics de Djabou, Sangbana et Douane ont reçu chacun un toboggan et un turniket qui sont implantés dans la cour de leurs écoles.



Donateur, responsables d'établissements et parents d'élèves



Des apprenants de la JEP douane s'essayent sur le turniket

Le secrétaire principal de l'IEPP Oti-Nord, Fétéké Daou a, au nom du chef d'inspection, exprimé sa reconnaissance au donateur pour ce geste qui cadre avec la politique éducative de l'exécutif togolais. Il a ajouté que ce don cadre parfaitement avec la dénomination et les objectifs de cette association qui entend contribuer au développement durable. Il a invité les bénéficiaires à une utilisation efficiente de ces biens et à la protection de ce matériel à l'heure où des personnes mal intentionnées sont à la recherche des fers rouillés pour la commercialisation.

De son côté, le secrétaire général de l'association PJDD, Allah Yawovi Dodzi a fait remarquer que l'éducation passe par la petite enfance et les enfants sont l'avenir de demain, raison pour laquelle son association porte un regard « pertinent » sur les jardins d'enfants. Pour M. Allah, une visite dans les jardins d'enfants dans l'Oti a montré que les

jeux de cour sont presque inexistants. Il a réitéré la disponibilité de son association à soutenir les écoles et d'autres secteurs d'activités dans le milieu.

Les responsables des jardins d'enfants publics de Djabou, Sangbana et Douane respectivement, M^{mes} Cheidou Naffisatou, Alain Anani Jeanne et M. Yaokorin Yaovi ont indiqué que ces jeux de cour auront un impact positif dans la formation des enfants et inciteront les parents à inscrire leurs enfants au préscolaire. Ils ont saisi cette aubaine pour plaider pour la clôture de leurs écoles afin de sécuriser le matériel reçu.

Créer en 2020, l'association PJDD intervient dans les domaines de l'éducation, de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Son siège est basé au quartier Adidogomé à Lomé.

ATOP/TT/BBG

L'ELABORATION DU BUDGET EXERCICE 2023 DE LA COMMUNE OTI 1 LANCEE

Mango, 16 déc. (ATOP) - La 4^e session ordinaire de l'année consacrée à l'élaboration du budget exercice 2023 de la commune Oti 1 a été lancée le lundi 12 décembre à Mango dans la préfecture de l'Oti.

Cette session budgétaire de l'année qui s'étend jusqu'au 19 décembre, permettra aux élus locaux d'élaborer le budget prévisionnel exercice 2023 en tenant compte des besoins urgents des populations à la base, ainsi que les goulots d'étranglement et les forces observés cette année dans la mobilisation des ressources financières.

Le préfet de l'Oti, Col Ouadja Gbandi Jacques a convié les élus locaux à tenir compte dans l'élaboration du budget, des observations en vingt points contenues dans la lettre de cadrage du ministre d'Etat en charge de la Décentralisation et des Collectivités locales adressée aux 117 communes du Togo. Col Ouadja a proposé aux élus locaux d'augmenter le montant des investissements pour répondre aux besoins réels des populations à la base. Par ailleurs, compte tenu de l'état d'urgence dans la région des Savanes, le préfet a encouragé l'assistance à la vigilance et a sensibilisé la population à dénoncer les personnes suspectes dans leurs communautés afin de démasquer les « ennemis de la paix » qui sèment la désolation dans les familles.

De son côté, le maire de la commune Oti 1, Baboudou Seidou a exprimé sa gratitude au préfet pour son soutien et sa disponibilité à accompagner la commune. Il a exhorté ses pairs à plus d'engagement et de disponibilité pour que le budget prévisionnel soit pertinent, disponible dans une semaine et envoyé au ministère avant le 6 janvier 2023, date butoir pour le dépôt des budgets des communes.

Ce lancement s'est déroulé en présence des élus locaux, des garants des us et coutumes, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, des responsables d'ONG et de syndicats.

ATOP/TT/OAF



Photo d'ensemble

AMOU/ GESTION DES TROUPEAUX BOVINS :
DES AUTORITES LOCALES ET ACTEURS AGRICOLES SENSIBILISES SUR
L'APPROCHE ZAPB



Une vue des participants

Amlamé, 16 déc. (ATOP) - Des autorités locales et acteurs agricoles de la préfecture d'Amou ont été sensibilisés, le mercredi 14 décembre à Amlamé, sur les dispositions pratiques de gestion des troupeaux bovins dans l'approche « Zones d'aménagement de production bovins (ZAPB) ».

Cette activité est initiée par le ministère de l'Agriculture, de la pêche et du développement rural. L'objectif est d'améliorer la gestion des troupeaux bovins au Togo à travers la mise en place des

ZAPB pour éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il s'agit également d'informer et d'entretenir les autorités locales et les acteurs du secteur agricole sur la manière dont cette sensibilisation se fera par les équipes repartis dans les six régions agricoles du Togo.

Les participants ont été outillés sur la promotion de l'élevage pour combler le déficit national en produits carnés et sur la production de la transformation des produits laitiers. Ils ont été aussi renseignés sur la sensibilisation des propriétaires et des bouviers sur les méfaits de la divagation des animaux qui engendrent des conflits récurrents et parfois des pertes en vies humaines et sur les bons comportements à adopter pour une bonne cohabitation.

Le directeur régional de l'élevage des Plateaux-ouest, Konde a souligné que ces conflits résultent de plusieurs facteurs, entre autres, le non-respect de la légalisation en matière de transhumance, les dégâts causés par les animaux sur les cultures et les récoltes agricoles. Il a également relevé la pénétration des animaux dans les aires protégées, l'extension du processus de la colonisation agricole des espèces sylvo-pastorales, l'exacerbation de la compétition pour l'accès à l'eau et la faiblesse des relations sociales entre les transhumants allochtones et les agriculteurs autochtones dans certaines zones.

L'activité a été présidée par le secrétaire général de la préfecture d'Amou, Boukate Kossi. Celui-ci a exhorté les acteurs agricoles d'accompagner le gouvernement dans la résolution de ces problèmes. ATOP/AKA/DHK

DES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO FORMES SUR LES TECHNIQUES DE PRODUCTION DES PLANTS

Amlamé, 16 déc. (ATOP) – Des producteurs de café-cacao ont été formés sur les techniques de production de plants et de mise en place des pépinières, l'agroforesterie et le compostage, le jeudi 15 décembre à Agadji et Sodo-zion.

Cette formation est initiée par la Fédération des unions des producteurs de café-cacao du Togo et est financée par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec la GIZ.

L'objectif est de renforcer les pratiques de transformation agroalimentaires et de contribuer à la restauration des terres et des paysages par la promotion des bonnes

pratiques de gestion des terres et des forêts. Il s'agit aussi de contribuer à une meilleure organisation et structuration des Organisations des producteurs forestiers et agricoles (OPFA).



Les producteurs en action

Les participants ont été outillés, entre autres, sur les techniques de mise en place et de conduite des pépinières des arbres agroforestiers et leur gestion dans la plantation ; la reconnaissance des espèces agroforestières qui sont utiles et présentes dans la plantation et les notions sur la fertilité que procure le compost à base de coque de cabosse de cacao et de coques de café.

Le conseiller technique en agroforesterie, Gnagbo Kodjo Josèphe a rappelé que cette formation est la phase II du mécanisme Forest and farm facility pour

lequel la FAO a obtenu le soutien de la GIZ au profit du Madagascar et du Togo dans le cadre de l'initiative de restauration du paysage forestier africain (AFR100). Selon lui, cette phase vise quatre résultats devant contribuer à au moins onze des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD). Son résultat 3 vise, dit-il, une amélioration des mesures d'atténuation d'adaptation et de la résilience face aux effets de changement de climat à l'échelle des paysages à travers l'engagement direct des OPFA et l'intégration avec des approches inclusives d'amélioration des moyens d'existence.

Le mécanisme Forest and farm facility est lancé au Togo le 12 avril 2019 et a pour objectif général de créer des paysages résilients face aux changements climatiques et d'améliorer les moyens d'existence de petits producteurs avec les organisations professionnelles agricoles et forestières. ATOP/AKA/OAF

CINKASSE :

LE MANUEL D'EDUCATION A LA CITOYENNETE NUMERIQUE EXPLIQUE AUX ACTEURS



Les participants

Cinkassé, 16 déc. (ATOP) - Le ministère des Droits de l'homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les institutions de la République a organisé la vulgarisation du manuel d'éducation à la citoyenneté numérique à l'intention des acteurs de la préfecture de Cinkassé, le mercredi 7 décembre. Cette activité est couplée d'une sensibilisation au patriotisme et à la connaissance des institutions de la République.

Il s'est agi d'attirer l'attention des acteurs sur les dangers de l'usage des services numériques afin de les amener à

une utilisation responsable.

Le directeur de la formation civique, Talim Anathère a entretenu les participants sur les avantages et les inconvénients des services du numérique et sur les conseils contenus

dans ce manuel destinés à aider la population à une bonne utilisation de cet outil. Ces conseils, selon M. Talim, sont tirés des recommandations du Conseil de l'Europe, du guide d'hygiène numérique de l'Agence nationale de cybersécurité (ANCy) et du code de bonne conduite de la direction de la formation civique.

Les acteurs ont été également instruits sur les institutions de la République et leur fonctionnement entre autres, le président de la République, l'Assemblée nationale, la Cour des comptes, la Cour constitutionnelle et la commission des droits de l'homme.

M. Talim a souligné que la vulgarisation de ce manuel et la connaissance des institutions de la République visent à combler un déficit de patriotisme en cette période marquée par l'extrémisme violent et la menace terroriste. Pour lui, c'est une nécessité de promouvoir l'appropriation par les citoyens, des attributions et du fonctionnement de ces institutions mal connues. ATOP/BB/OAF

ASSOLI/ VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE :

UN PLAIDOYER POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES PRESENTE AUX AUTORITES LOCALES



Des jeunes filles scolaires et les autorités locales

Bafilo, 16 déc. (ATOP) - Un plaidoyer pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles a été présenté aux autorités locales de la préfecture d'Assoli, le jeudi 15 décembre à Bafilo.

Le plaidoyer demande aux autorités d'encadrer toujours les jeunes filles scolaires et de veiller à ce que la loi votée pour leur protection soit mis en application. Il demande aussi aux femmes et aux jeunes filles scolaires de dénoncer les violences et les abus dont elles sont victimes afin que le gouvernement puisse les aider.

Organisée par l'ONG Alafia avec l'appui technique et financier de « African Women's Development Fund (AWDF) basée au Ghana, cette manifestation a réuni des jeunes filles scolaires, des groupements et associations de femmes à la base de la préfecture. Elle entre dans le cadre de la commémoration des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre (VBG) et dans l'exécution du projet, « Lutte contre les mariages précoces pour l'autonomisation de la jeune fille dans les sept préfectures de la région de la Kara ».

Cette rencontre vise à trouver ensemble avec les autorités et le gouvernement des solutions aux problèmes liés au mariage précoce et forcé des filles et aux violences de tout genre à l'endroit des femmes. Elle vise également à remercier le gouvernement pour la loi du 2 décembre dernier qui couvre encore mieux la jeune fille. Il s'agit également exhorter les femmes et les jeunes filles à prendre conscience des droits liés à leur intégrité physique et morale, à leur autonomisation et à leur protection contre tous les abus.

Une caravane des filles scolaires et les femmes des associations vêtues T-shirt rose de lutte contre les violences et les abus faites aux femmes avec les pancartes a sillonné les artères de la ville pour dire remercie au gouvernement et sensibiliser la population.

Le secrétaire général de la préfecture d'Assoli, Kpèlenga Bassaye et l'adjoint au maire de la commune Assoli 1, Hassemou Aboubakar ont attiré l'attention des participants sur les violences faites aux femmes et aux filles et invités les parents à dénoncer tous cas

de violence à qui de droit pour limiter ce fléau. Ils ont remercié l'ONG Alafia pour cette démarche et l'ont invitée à continuer la lutte car la bataille contre toute forme de violences faites aux femmes et aux filles n'est pas encore gagnée.



La marche des jeunes filles scolaires et femmes des associations

Elles ont consisté à sensibiliser la population surtout les femmes et les filles sur les droits de la femme et les formes de violences faites à leur égard. Les femmes et les filles plaident également auprès des autorités administratives pour la mise en application de la nouvelle loi portant protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel au Togo

L'ONG Alafia est créée en mai 1997 a son siège à Lomé. Elle intervient dans le domaine de la santé, des droits de la femme, des activités génératrices de revenus, dans la cohésion sociale et le vivre ensemble. ATOP/SA/TD

YOTO/ PROMOTION DES DROITS DES ENFANTS ET JEUNES DANS LA MARITIME : **LES CANTONS DE GBOTO ET DE TCHEKPO CELEBRES POUR LEUR SUCCES** **DANS LA GESTION**



M. Djossaya (milieu) remettant le certificat au bénéficiaire de Tchekpo

huit cantons, notamment, Atitongo et Hagou dans la préfecture de Bas-Mono, Dagbati, Dzrékpon et Momé dans le Vo, Gbatopé pour la préfecture de Zio, ainsi que Tchekpo et Gboto dans celle de Yoto. Cette évaluation a suivi les critères de production de communication de parrainage, d'implication des cantons dans la mise en œuvre des projets subventionnés, d'existence d'un cadre d'échanges sur le leadership féminin, de mise en œuvre des activités planifiées et de soumission des rapports d'activités aux

La directrice exécutive de l'ONG Alafia, Mme Tatey Adzoavi Nyuito, a souligné que cette manifestation vise à accompagner les efforts du gouvernement dans la promotion des droits des femmes et des filles. Elle a aussi indiqué qu'à travers cette manifestation plusieurs activités ont été menés notamment des séances d'informations et d'éducation.

Ces séances ont été organisées dans trois préfectures (Assoli, Kéran et Doufelgou) de la région de la Kara pour la commémoration de 16 jours d'activisme.

Tabligbo, 16 déc. (ATOP) - Les cantons de Gboto et de Tchekpo dans la préfecture de Yoto, ont été célébrés le jeudi 15 décembre à Gboto Vodoupé, dans la commune Yoto3, pour leur performance dans la gestion des projets par les filles et jeunes femmes, financés par l'ONG Plan International Togo, pour le compte son année fiscale 2022.

Cette célébration est à l'actif de Plan International Togo, en collaboration avec l'ONG Synergie Développement (SD), partenaire de mise en œuvre des projets.

Elle fait suite à l'évaluation en juin dernier de

autorités locales. Au terme, le canton de Gboto a été classé 1^{er} avec 86 points, suivi de près par celui de Tchékpo avec 85 points.

L'objectif de la célébration vise à reconnaître et encourager les efforts fournis par les populations en matière de gestion communautaire des projets en partenariat avec Plan International Togo pour le compte de l'année fiscale 2022 (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022). Il s'agit également de féliciter et de motiver les autres cantons afin de se battre davantage pour être meilleurs au cours des années à venir.

L'événement a été marqué par la remise d'attestations au chef canton de Gboto, Togbui Ehon VI et au président du comité cantonal de développement de Tchékpo, Sokla Kossi et la distinction de certaines organisations communautaires pour leur engagement dans le développement local. La présentation du bilan d'activités des deux cantons, les témoignages des bienfaits, la présentation de sketches et danses traditionnelles ont réhaussé l'éclat de cette manifestation.

Le directeur exécutif de Plan International région d'Afrique de l'ouest et du centre, Djossaya Rotimi s'est réjoui de la capacité de mobilisation des communautés en matière de gestion des projets. « *Les jeunes filles et garçons, les enfants et les communautés avec qui Plan International travaille, ont le potentiel nécessaire pour construire leur développement* », a-t-il relevé. M. Djossaya a fait savoir que, Plan International sa nouvelle stratégie, se focalise plus sur les filles et les jeunes, avant de féliciter tous les cantons leur participation à ce processus.

Abondant dans le même sens, la représentante résidente de Plan International Togo, Awa Faly Ba, a félicité les deux cantons qui ont réalisé avec succès les projets, selon l'approche de gestion des projets par les filles et les jeunes femmes retenue cette année.

La manifestation s'est déroulée en présence du préfet de Yoto, Lt.Col Djossou Agossa, des autorités administratives, traditionnelles, religieuses, militaire, des élus locaux, ainsi que des représentants des organisations de la société civile.

En rappel, le montant subventionné par Plan International Togo pour tous les projets dans les deux cantons à 14. 052. 399 F CFA pour le canton de Gboto dont 3.242. 000 F CFA, directement géré par le canton lui-même et 16.285.859 F CFA, pour celui de Tchékpo avec 3.647.914 F CFA, gérés par le comité de gestion des projets (COGEP) du canton. ATOP/SAK/TAL

GESTION DES TROUPEAUX BOVINS DANS L'APPROCHE ZAPB :

AUTORITES LOCALES ET ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLES SENSIBILISES

Sokodè, 16 déc. (ATOP) – Les autorités locales et acteurs du secteur agricole des préfectures de Tône, Anié, Est-Mono, Wawa, Doufelgou, Cinkasse, Sotouboua, Blitta et Mô ont été sensibilisés, du 13 au 15 décembre, sur les dispositions pratiques de gestion des troupeaux bovins dans l'approche Zones d'aménagement de production bovine (ZAPB).

Ces sensibilisations ont été menées par des missions dépêchées par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural. Elles ont pour objectif d'améliorer la gestion des troupeaux bovins au Togo en amenant les parties prenantes à adhérer à cette nouvelle approche pour éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il s'est agi, spécifiquement, d'informer les autorités administratives locales (préfets, maires, chefs cantons) et les acteurs du secteur agricole (agriculteurs et éleveurs) sur les ZAPB. Les rencontres ont aussi permis d'échanger avec les autorités locales sur l'identification et la sécurisation des sites ZAPB au niveau préfectoral.

Les ZAPB sont de vastes espaces d'une superficie minimale de 50 ha aménagés, avec des infrastructures pastorales nécessaires (approvisionnement en eau, production fourragère et autres) pour accueillir en pâturage les animaux locaux et les transhumants. Dix (10) domaines pilotes sont déjà identifiés sur le territoire national. Il est envisagé de continuer la sécurisation de ces domaines à travers leur balisage et la prise des actes juridiques spécifiques.



Une Pause Souvenir à Anié



Les participants dans Doufelgou

Cette approche initiée par le gouvernement à travers le ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage est une innovation et une solution à la disponibilité des espaces pâturables et la gestion efficace des bovins. Elle permet en effet de regrouper les animaux à ces endroits précis, et faciliter ainsi leur contrôle. C'est aussi une solution apportée à la transhumance face aux effets des changements climatiques.

Les participants ont été entretenus sur la promotion de l'élevage pour combler le déficit national en produits carnés ; la production et la transformation des produits laitiers pour combler le déficit national ; les méfaits de la divagation des animaux qui engendrent des conflits récurrents et parfois des pertes en vies humaines. Ils ont été également éclairés sur la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs ainsi que sur les biens fondés et la nécessité d'identifier dans chaque préfecture des sites de ZAPB.



Les participants Dans Wawa

Les chefs de mission ont souligné que ces zones dès qu'elles seront créées permettront de regrouper les troupeaux de bœufs en un endroit bien circonscrit avec une traçabilité des animaux et de leurs propriétaires pour éviter leur divagation pouvant engendrer des dévastations des cultures agricoles qui sont sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ils ont expliqué qu'un tel projet ne peut réussir sans l'implication des acteurs agricoles dont les propriétaires terriens parce que la création de ces zones appelle à la

disponibilité des terres. Raison pour laquelle, ils ont appelé les autorités locales et les chefs cantons à sensibiliser les populations sur les biens fondés de ce projet afin que des terres soient cédées au profit de ces zones qui vont être créés.

Les autorités locales et les chefs canton ont remercié le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour sa politique agricole. Ils ont salué l'initiative des ZAP Bovines et promis jouer leur partition pour leur concrétisation.

Les mêmes sensibilisations se sont déroulées dans toutes les autres préfectures du pays. ATOP/MEK

NOUVELLES DE L'ETRANGER

SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE :

JOE BIDEN ACTE LE RETOUR DIPLOMATIQUE DES ÉTATS-UNIS SUR LE CONTINENT

Washington, (RFI) - Durant cette dernière journée du sommet États-Unis/Afrique, le président américain a appelé à une représentation permanente de l'Afrique au G20 et a annoncé vouloir se rendre sur le continent.

Pendant ces trois jours de sommet, le président américain s'est posé en porte-voix de l'Afrique, où il a d'ailleurs promis de se rendre. Ce serait ainsi la première visite d'un président des États-Unis sur le continent depuis Barack Obama qui était allé au Kenya et en Éthiopie en 2015.

Plusieurs dirigeants africains l'ont remercié pour son invitation à Washington et lui ont d'ailleurs proposé de lui rendre cette invitation. Joe Biden n'a pas précisé ni où, ni quand, il irait sur le continent.

Et financièrement, les États-Unis n'ont pas mégoté pour convaincre leurs partenaires de leur engagement pour l'Afrique : 55 milliards de dollars de coopération publique sur 3 ans et 15 milliards d'accords privés ont été conclus lors du sommet. Et un ambassadeur spécialiste du continent a même été nommé pour s'assurer que tous les engagements seront bien respectés.

L'UNION AFRICAINE AU G20

Enfin, M. Biden a aussi annoncé le soutien américain à une présence permanente de l'Union africaine lors des réunions du G20, car l'Afrique « *doit pouvoir faire entendre sa voix dans tous les cercles qui comptent* ». À l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, Joe Biden s'était déjà dit favorable à une réforme du Conseil de sécurité qui garantirait une place permanente à l'Afrique.

Ces déclarations, le président américain les a faites lors d'une session plénière sur l'Agenda 2063. C'est le projet de l'Union africaine pour faire de l'Afrique une puissance mondiale du futur par un développement à la fois durable et inclusif, en s'assurant que les Africains fassent leurs choix eux-mêmes.

Il s'agit maintenant de voir comment les États-Unis peuvent aider à ce projet, alors que d'autres puissances comme la Russie et la Chine continuent à avancer leurs pions sur le continent. Ce sujet était d'ailleurs la grande inquiétude américaine et aussi le grand non-dit de ce sommet ouvertement consacré à écouter les pays africains.

« NOUS AVONS LA VOLONTÉ DE TRAVAILLER AVEC LES AFRICAINS »

Après la photo de famille, les présidents se sont réunis une dernière fois pour évoquer la sécurité alimentaire. Cette dernière est mise en danger par le changement climatique et les menaces sur la paix et la sécurité en Afrique, mais aussi ailleurs, notamment en Ukraine, où les exportations de céréales vers le continent sont perturbées par l'agression russe. Joe Biden a d'ailleurs promis une nouvelle aide américaine de 2,5 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire en Afrique.

Lors de cette réunion, le président américain s'est montré satisfait de la qualité du travail durant ce sommet en s'adressant à Macky Sall, président sénégalais et président

en exercice de l'Union africaine. « *Il y a quelques jours, on a demandé au président Sall à quoi ressemblerait un succès de ce sommet. M. le président, je me souviens que vous avez dit que les États-Unis devaient montrer « la volonté de travailler avec les Africains ».* Nous avons la volonté de travailler avec les Africains et nous avons besoin de vous. *Président Sall, et tous les dirigeants dans cette pièce, j'espère que nous sommes clairs. Aujourd'hui et tous les jours, ce n'est pas seulement montrer la volonté de travailler, mais faire le travail, et il y a beaucoup de travail à faire* », a-t-il déclaré.

Et puisque l'heure était à l'écoute, le président sénégalais et président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, en a profité pour demander la fin des sanctions américaines contre le Zimbabwe. Elles ont été décidées pour des violations des droits humains et contre la corruption.

Le précédent sommet du même genre datait de 2014, sous l'administration Obama et depuis pas grand-chose ne s'est passé. Les États-Unis sont attendus sur la durée.

RFI

L'UNION EUROPEENNE S'ACCORDE SUR DE NOUVELLES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE ET UNE AIDE A L'UKRAINE

Bruxelles, (RFI) - Le dernier sommet européen de l'année a été consacré en grande partie à l'Ukraine et à l'aide européenne apportée à Kiev.

Durant ce rendez-vous des chefs d'États européens, les 27 se sont mis d'accord sur une enveloppe globale de 18 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine en 2023.

Les dirigeants européens se sont également accordés sur un neuvième train de sanctions à l'encontre du régime de Vladimir Poutine. L'accord, qui doit être formellement finalisé vendredi, prévoit d'inscrire près de 200 personnes supplémentaires sur une liste noire et d'interdire les investissements dans l'industrie minière russe, entre autres.

Emmanuel Macron le président français, s'en est félicité à l'issue de ce sommet européen. Et même si l'économie russe ne s'est pas effondrée, aux yeux du président français, les sanctions européennes ont un impact et il faut continuer de les utiliser : « *Ces sanctions, on sait qu'elles sont efficaces. Elles sont en train de produire leurs effets progressivement, y compris sur la capacité de la Russie à produire, à régénérer son armement* ».

DIALOGUE AVEC POUTINE

Emmanuel Macron persiste aussi à vouloir discuter avec le président russe. Son objectif est d'appeler M. Poutine afin d'obtenir dans les prochaines semaines une trêve des bombardements sur les infrastructures civiles ukrainiennes, qui sont, pour certaines, « *des crimes de guerre* ». « *Elles s'attaquent aux infrastructures civiles, aux civils eux-mêmes, et ça n'est pas la nature de la guerre qu'il avait lancé, qui était une conquête territoriale et le combat entre militaires* », a ajouté le chef de l'État.

Et pour y arriver, il veut aussi accroître la pression sur le régime de Vladimir Poutine. « *Je voudrais que sur cet appel à la trêve pour les semaines à venir, on arrive à convaincre certaines puissances, comme la Chine, l'Inde et d'autres, de nous rejoindre et de mettre la pression sur la Russie* », a-t-il déclaré.

Cette volonté de maintenir le dialogue avec Vladimir Poutine n'est, en tout cas, guère appréciée par les autorités ukrainiennes. Et elle reste très critiquée au sein de l'UE par la Pologne et les États baltes, des pays d'Europe de l'Est qui ont d'ailleurs regretté à l'issue de ce sommet la faiblesse des nouvelles sanctions adoptées par l'UE.

RFI

SPORTS

COUPE DU MONDE 2022 :

LE MAROC DÉPOSE UN RECOURS CONTRE L'ARBITRAGE

Doha (Lepoint.fr) -Au lendemain de sa défaite en demi-finale, la Fédération marocaine s'est rapprochée de « l'instance compétente » pour contester l'arbitrage.

Les Lions de l'Atlas ont été privés de « deux pénaltys incontestables » lors de la demi-finale du Mondial perdue contre la France (2-0), estime la Fédération marocaine de football (FRMF), qui a annoncé jeudi avoir saisi « l'instance compétente » pour contester l'arbitrage. « La FRMF a adressé une correspondance à l'instance compétente dans laquelle elle revient sur les situations arbitrales ayant privé la sélection marocaine de deux pénaltys incontestables, de l'avis de plusieurs spécialistes de l'arbitrage », indique la Fédération marocaine dans un communiqué.

« L'instance compétente » saisie par la FRMF n'est pas nommée dans ce communiqué. Durant le Mondial, la Fédération française (FFF) avait de son côté saisi, en vain, la commission de discipline de la Fifa pour protester contre l'annulation du but égalisateur inscrit en toute fin de match par Antoine Griezmann contre la Tunisie et invalidé par la VAR après le coup de sifflet final.

Lors de la demi-finale Maroc-France, l'unique avertissement de la rencontre adressé au Marocain Boufal est apparu sévère, sur un contact dans la surface avec le Français Théo Hernandez, dont le geste peut aussi apparaître mal contrôlé. Sur une autre action, les joueurs marocains ont estimé que Tchouaméni avait ceinturé En-Nesery dans la surface.

LA VAR N'A « PAS RÉAGI »

La FRMF assure encore avoir « vivement protesté » contre la prestation du Mexicain César Arturo Ramos et s'étonne « que le dispositif de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) n'ait pas réagi à ces situations arbitrales ». La Fédération marocaine « ne ménagera aucun effort afin de défendre et de préserver les droits des sélections nationales en prônant l'équité dans l'arbitrage et en dénonçant ces décisions arbitrales prises au cours » de cette demi-finale, est-il encore écrit.

Âgé de 38 ans, César Arturo Ramos, qui avait déjà officié lors du Mondial 2018, a arbitré trois autres rencontres au Qatar, dont la victoire du Maroc contre la Belgique (2-0).
Lepoint.fr

CAN U-20, EGYPTE 2023 :

LA RCA ET LE CONGO BRAZZAVILLE COMPLETENT LA LISTE DES EQUIPES QUALIFIEES

Le Caire (Cafonline)-Avec la qualification de la République centrafricaine et du Congo Brazzaville à l'issue de la compétition zonale de l'UNIFFAC, les douze nations qui participeront à la Coupe d'Afrique des Nations U-20 TotalEnergies Egypte 2023 sont désormais connues.

La Coupe d'Afrique des Nations U-20 TotalEnergies, Egypte 2023 se déroulera du 19 février au 11 mars 2023.

Les pays qualifiés sont l'Égypte hôte, la Tunisie, le Nigeria, le Bénin, le Sénégal, la Gambie, l'Ouganda, le Sud-Soudan, le Mozambique, la Zambie, la République centrafricaine et le Congo.

Cafonline

Copyright, ATOP. Tous droits réservés